

RCS : SALON DE PROVENCE

Code greffe : 1304

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de SALON DE PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 01048

Numéro SIREN : 417 491 982

Nom ou dénomination : LYONDELLBASELL HOLDINGS FRANCE SAS

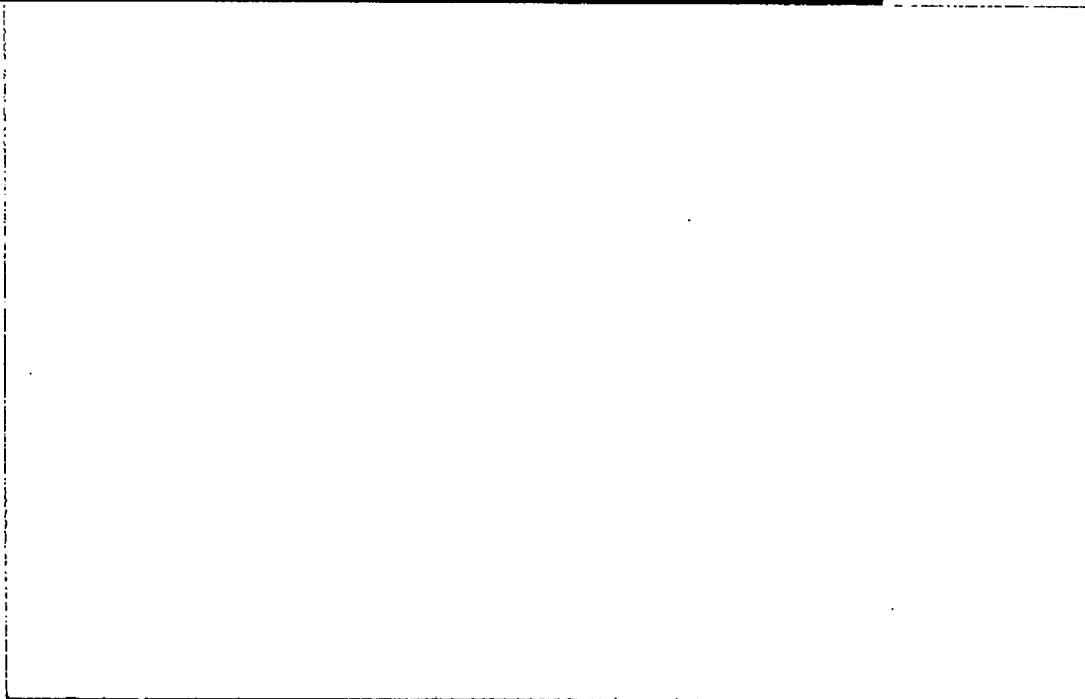
Ce dépôt a été enregistré le 12/10/2020 sous le numéro de dépôt 4147



**LYONDELLBASELL HOLDINGS
FRANCE**

**CHEMIN DEPARTEMENTAL 54
13131 BERRE L ETANG CEDEX**

Comptes au 31/12/2019



Comptes annuels

Bilan - Actif

Déclaration au 31/12/2019

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2019	31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	1 415 802 036	630 399 781	785 402 255	1 045 629 312
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	177 025 074	177 025 074	1	
Autres immobilisations financières	238 231 145		238 231 145	
ACTIF IMMOBILISE	1 831 058 256	807 424 855	1 023 633 401	1 045 629 312
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	92 988		92 988	
Autres créances	18 650 679		18 650 679	92 702 920
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités				
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	18 743 667		18 743 667	92 702 920
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif	741		741	4 635
TOTAL GENERAL	1 849 802 664	807 424 855	1 042 377 809	1 138 336 867

Bilan - Passif

Déclaration au 31/12/2019

Rubriques	31/12/2019	31/12/2018
Capital social ou individuel (dont versé : 701 102 960)	701 102 960	701 102 960
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	28 727 642	17 228 405
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	-179 995 606	3 374
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	247 211 953	229 984 736
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	5 769 650	5 769 650
CAPITAUX PROPRES	802 816 600	954 089 125
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	41 010 467	45 393 367
Provisions pour charges		
PROVISIONS	41 010 467	45 393 367
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	197 542 616	138 650 808
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	192 788	203 567
Dettes fiscales et sociales	815 338	
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	198 550 741	138 854 375
Ecart de conversion passif	1	
TOTAL GENERAL	1 042 377 809	1 138 336 867

Compte de résultat

Déclaration au 31/12/2019

Rubriques	France	Exportation	31/12/2019	31/12/2018
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	77 490		77 490	
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	77 490		77 490	
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			4 635	2 905
Autres produits			2	2
PRODUITS D'EXPLOITATION			82 127	2 906
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			455 128	497 163
Impôts, taxes et versements assimilés				171
Salaires et traitements				
Charges sociales				
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions			741	4 635
Autres charges			4 636	2
CHARGES D'EXPLOITATION			460 504	501 971
RESULTAT D'EXPLOITATION			-378 377	-499 065
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			229 300 387	212 006 274
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			2 364 218	2 363 684
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			4 988 333	7 528 287
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			236 652 938	221 898 246
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			27 318 315	28 861 399
Intérêts et charges assimilées			3 066 807	342 827
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			30 385 121	29 204 226
RESULTAT FINANCIER			206 267 816	192 694 020
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			205 889 439	192 194 955

Compte de résultat

Déclaration au 31/12/2019

Rubriques	31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 854	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 500 000	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 503 854	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		238 874
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	50 000	
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	50 000	238 874
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 453 854	-238 874
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	-39 868 660	-38 028 655
TOTAL DES PRODUITS	238 238 919	221 901 152
TOTAL DES CHARGES	-8 973 034	-8 083 583
BENEFICE OU PERTE	247 211 953	229 984 736

Annexes

LyondellBasell Holdings France SAS
Exercice clos le 31 décembre 2019

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE, FAITS SIGNIFICATIFS SURVENUS PENDANT L'EXERCICE

1.1 Présentation et activité de la société

LyondellBasell Holdings France (LBHF) est une société Holding dont l'activité se concentre sur le financement et la gestion de titres de participation dans des sociétés de production d'Ethylène, de Polyéthylène, de Polypropylène, d'Oxyde de propylène, Oxyfuels et de commercialisation de Polyoléfines. Ses participations exercent principalement leurs activités en France.

Les revenus de LyondellBasell Holdings France proviennent des dividendes distribués par ses participations et du remboursement de prestations de services engagées au bénéfice de sociétés du groupe LyondellBasell.

Opération Lancaster

En date du 1er avril 2008, LBHF finalisait l'acquisition auprès du groupe Shell du site pétrochimique de Berre l'Etang (Bouches du Rhône), des actifs et activités commerciales qui y sont associés.

D'un point de vue juridique, la société a acquis les titres composant le capital social de la société Compagnie de Distribution des Hydrocarbures, une entité chargée de la commercialisation et de la distribution de produits pétroliers, elle-même actionnaire unique de la Compagnie Pétrochimique de Berre, entité propriétaire des actifs industriels situés sur le site pétrochimique de Berre l'Etang, de la raffinerie (dont la cessation définitive d'activité a été notifiée le 7 novembre 2014) et des unités chimiques avals mais aussi de certains actifs logistiques associés.

Depuis cette acquisition, le groupe LyondellBasell est l'opérateur du site de Berre l'Etang.

Acquisition des titres de A.Schulman Holding Company

Le 21 août 2018, le groupe LyondellBasell a annoncé l'acquisition de A.Schulman Inc. groupe international leader dans les plastiques compounds, composites et poudres de haute performance et présents sur des marchés diversifiés (automobile, matériaux de construction, appareils électroniques, packaging...). Ce groupe est composé de multiples filiales à travers le monde.

Depuis cette acquisition, des cessions internes de titres sont réalisées afin de structurer l'organisation juridique. A ce titre, le 31 octobre 2018, la société A. Schulman Holdings Europe BV a cédé 100% des titres qu'elle détenait dans la société A.Schulman Holding Company à LBHF. La société A.Schulman Holding Company détient elle-même la société A.Schulman Holding France. Cette sous-holding détient les titres de :

- A.Schulman Plastics SAS (société de production sous contrat de tolling basée à Givet)
- A.Schulman SAS (société de production et de commercialisation basée à Saint Germain Laval)
- Elian SAS (société de production et de commercialisation basée à Oyonnax)
- A.Schulman Inc. Ltd (société de production et de commercialisation basée à Crumlin, UK)
- A.Schulman Europe Verwaltungs GmbH (société allemande à responsabilité limitée sans activité)

LyondellBasell Holdings France SAS
Exercice clos le 31 décembre 2019

Le transfert des titres a été réalisé au 31 octobre 2018 pour un montant de 170 M€. Le contrat d'acquisition initial prévoyait une clause d'ajustement de prix valable jusqu'au 31 décembre 2018. Un ajustement de prix a été déterminé à hauteur de 43 M€, constaté en diminution de la valeur des titres au 31 décembre 2018, rapportant cette dernière à 127 M€ en contrepartie d'une créance à recevoir de A.Schulman Holding Europe. Ce montant a été recouvré en février 2019.

1.2 Faits significatifs survenus pendant l'exercice

Versement de dividendes

En mars 2019, la société a procédé au versement d'un acompte sur dividendes de 190 M€, au titre de l'exercice 2018, complété lors de l'assemblée générale d'approbation des comptes par le versement d'un complément de 28.5 M€ au titre de l'exercice 2018.

En 2019, la société a perçu des dividendes de Lyondell France Holdings à hauteur de 175 M€ avant opération de TUP (cf. ci-après) et Basell Polyoléfines France à hauteur de 54 M€.

L'assemblée générale du 18 Octobre 2019 a décidé le versement d'un acompte sur dividende au titre de l'exercice 2019 d'un montant de 180 M€.

Cession des titres de Basell France

En mai 2019, les titres de la société Basell France ont été cédés à Basell Sales and Marketing (BSM) à hauteur de 1.5 M€. Cette cession entre dans le cadre d'un projet européen de réorganisation des activités commerciales au sein de succursales de BSM qui opèrent dès lors en lieu et place des agents.

Transmissions universelles de patrimoine

Au 1^{er} novembre 2019, les sociétés Lyondell France Holdings (LFH) et LyondellBasell Syrma (LBS) ont été fusionnées dans LBHF par transmission universelle de patrimoine (TUP). Au travers de la TUP de LFH, LBHF détient désormais directement 100% des titres de LCF pour 154 M€. La TUP a généré la constatation d'un mali technique de 238 M€, intégralement affecté aux titres de LCF et présenté en immobilisations financières. La TUP de LBS (coquille vide) a généré un vrai mali d'un montant non significatif.

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règlement ANC n° 2014-03 relatif au PCG).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

LyondellBasell Holdings France SAS
Exercice clos le 31 décembre 2019

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives.

2.1. Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport.

Les frais d'acquisition des titres sont incorporés à la valeur des titres de participation et sont amortis sur 5 ans à compter de leur date d'acquisition pour les besoins fiscaux (amortissements dérogatoires).

Lorsque la valeur d'usage des participations ou la valeur de marché des autres titres est inférieure à leur valeur d'acquisition ou à leur valeur d'apport, une provision pour dépréciation des participations est constituée pour le montant de la différence.

La valeur d'inventaire est déterminée en fonction de l'actif net comptable réévalué, de la rentabilité, des perspectives d'avenir et de l'utilité de la participation pour l'entreprise. L'estimation de la valeur d'inventaire peut donc justifier le maintien d'une valeur nette supérieure à la quote-part de l'actif net comptable.

2.2. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée pour les créances identifiées comme douteuses pour lesquelles la valeur d'inventaire est devenue inférieure à la valeur recouvrable.

2.3 Opérations en devises

Les transactions en devises sont converties au taux en vigueur à la date de chacune des transactions.

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en euros sur la base du cours de change à la date de clôture. Les écarts résultant de cette conversion ont été directement comptabilisés en résultat financier de l'exercice.

Les créances et les dettes en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change de l'exercice. Les différences résultant de cette conversion sont inscrites dans les postes "écarts de conversion" au bilan, à l'actif pour les pertes latentes, au passif pour les gains latents.

Les pertes latentes donnent lieu à la constitution de provisions pour risques enregistrées en charges de l'exercice. Dans la mesure où les opérations concourant à la constatation des écarts de conversion actif et passif n'ont pas d'échéances suffisamment voisines bien que libellées dans la même devise, les pertes et gains latents ne sont pas considérés comme concourant à une position globale de change. Le montant de la dotation n'est donc pas limité à l'excédent des pertes sur les gains.

LyondellBasell Holdings France SAS
Exercice clos le 31 décembre 2019

Du fait du rôle de holding de la Société, les écarts de conversion, provisionnés ou réalisés, sont relatifs à des flux financiers et comptabilisés en résultat financier.

2.4 Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse transitent sur le compte-courant de la société LyondellBasell Finance Company. Du fait de cette convention de compte-courant, la société ne présente plus de soldes de disponibilités et valeurs mobilières de placement au bilan.

2.5. Provisions pour risques et charges

Une provision est constituée lorsqu'il existe pour la société une obligation actuelle, juridique ou implicite, dont le fait générateur est antérieur à la clôture et qu'il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources qui peut être estimée de manière fiable. Le montant provisionné correspond à la meilleure estimation possible de l'obligation.

Des provisions sont constituées pour couvrir les risques et charges liés aux principales opérations suivantes :

- (i) pertes de change latentes ;
- (ii) situations nettes négatives des filiales.

2.6. Intégration fiscale

LyondellBasell Holdings France SAS est tête du groupe d'intégration fiscal constitué des sociétés suivantes : Basell Polyoléfines France SAS, LyondellBasell Services France SAS, Compagnie Pétrochimique de Berre SAS, Compagnie de Distribution des Hydrocarbures SAS, Lyondell Chimie France, et Basell Moyen-Orient Investissements (BMOI).

La charge d'impôt comptabilisée dans chaque société est égale à celle qui aurait été supportée par celle-ci en l'absence d'intégration fiscale.

2.7. Exemption de consolidation

Conformément à l'article L 233-17 du Code de commerce, la société est exemptée, en tant que mère de sous-groupe, d'établir des comptes consolidés et un rapport de gestion du groupe.

En effet :

- ni un ou plusieurs actionnaires représentant au moins 1/10^{ème} du capital ne se sont opposés à cette exemption ;

LyondellBasell Holdings France SAS
Exercice clos le 31 décembre 2019

- les comptes individuels de la société, ainsi que ceux des sociétés qu'elle contrôle et sur lesquelles elle exerce une influence notable sont intégrés globalement dans les comptes de l'ensemble consolidé au niveau de **LyondellBasell Industries N.V**

Delftseplein 27E
3013 AA Rotterdam
The Netherlands.

3. ANALYSE DE CERTAINS POSTES DU BILAN

3.1 Immobilisations financières

Titres de participation

Les variations en valeur brute des titres de participation s'analysent comme suit :

Valeur brute	31 décembre 2018	Acquisitions	Cessions	31 décembre 2019
	€	€	€	€
Compagnie de Distribution des Hydrocarbures	610 243 282	-	-	610 243 282
Basell Polyoléfines France	497 400 000	-	-	497 400 000
Lyondell Chimie France		154 375 600		154 375 600
Lyondell France Holdings	403 000 000	-	403 000 000	-
A.Schulman Holdings Company	127 000 000	-	-	127 000 000
LyondellBasell Services France SAS	26 783 154	-	-	26 783 154
Basell France	50 000	-	50 000	-
LyondellBasell Syrma	37 000	-	37 000	-
TOTAL	1 664 513 436	154 375 600	403 087 000	1 415 802 036

La sortie des titres de LFH et LBS est liée aux opérations de TUP (cf. note 1.2).

Les variations des provisions pour dépréciation s'analysent comme suit :

Provisions pour dépréciation	31 décembre 2018	Dotations	Reprises	31 décembre 2019
	€	€	€	€
LyondellBasell Services France SAS	8 622 431	11 534 068	-	20 156 499
Compagnie de Distribution des hydrocarbures	610 243 282		-	610 243 282
LyondellBasell Syrma	18 411		18 411	-
TOTAL	618 884 124	11 534 068	18 411	630 399 781

Les titres LBSF ont été dépréciés sur la base des capitaux propres ajustés des écarts actuariels non reconnus sur les engagements de départs en retraite et de la fiscalité latente.

LyondellBasell Holdings France SAS
Exercice clos le 31 décembre 2019

Les titres de la Compagnie de Distribution des Hydrocarbures (CDH) sont intégralement dépréciés. La position est maintenue au 31 décembre 2019 du fait de la décision de cessation définitive de l'activité de la raffinerie le 7 novembre 2014 et de la fin de l'activité de mise à disposition des dépôts de stockage depuis l'exercice 2015. Les capitaux propres ajustés de CDH s'établissant à (218.0) M€ au 31 décembre 2019, la provision pour dépréciation des prêts et la provision pour risque sur situation nette des filiales ont été mises à jour en conséquence (cf. Note 3.4 sur les provisions pour risques et charges).

La valorisation des titres de A.Schulman Holding Company avait été établie sur la base d'un rapport de valorisation externe en 2018. Au 31 décembre 2019, cette valorisation a été revue en tenant compte des éléments suivants :

- Conditions financières au 31 décembre 2019 avec un taux d'actualisation de 7%
- Prise en compte de l'annonce de la fermeture de l'usine de Saint Germain Laval fin 2019 ayant entraîné un changement d'approche dans la valorisation, désormais basée sur les capitaux propres ajustés intégrant les coûts de fermeture
- Prise en compte des nouvelles modalités contractuelles en place à compter du 1^{er} mai 2020 pour A.Schulman Plastics qui opère pour le compte de l'usine de Bornem en Belgique
- Prise en compte du nouveau modèle opératoire pour les activités commerciales logées désormais dans la succursale française de BSM (Eliam, A.Schulman UK, A.Schulman SAS).

La revue de la valorisation des titres de ASHC tenant compte de ces changements permet de conclure sur l'absence de dépréciation au 31 décembre 2019.

Autres immobilisations financières

€	31 décembre 2018		€ valeur nette	31 décembre 2019		€ valeur nette
	Valeur brute	Dépréciation		Valeur brute	Dépréciation	
Prêt Compagnie de Distribution des hydrocarbures	41 220 16	(41 220 16)	-	40 627 75	(40 627 75)	-
Prêt Compagnie Petrochimique de Berre	120 604 97	(120 604 97)	-	136 390 82	(136 390 82)	-
Intérêts sur prêt	6 608	(6 608)	-	6 49	(6 49)	-
	161 831 742	(161 831 742)	-	177 025 07	(177 025 07)	-

Sur l'exercice 2019, LBHF a accordé des financements complémentaires sous forme de crédits revolving à CDH et CPB, filiale à 100% de CDH). Ces prêts ont une échéance au 30 septembre 2020. Compte tenu des situations nettes négatives de ces sociétés, les prêts sont dépréciés en totalité.

3.2 Créances

Clients et comptes rattachés

	31 décembre 2018	31 décembre 2019
	€	€
Clients	-	92 988
Clients- factures à établir	-	-
Total	-	92 988

LyondellBasell Holdings France SAS
Exercice clos le 31 décembre 2019

Les créances clients sont à moins d'un an.

Autres créances

Cette rubrique s'analyse comme suit au 31 décembre 2019 :

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
	€	€
TVA	17 476	31 539
Etat - Impôts sur les bénéfices	-	13 180 899
Compte courant intégration fiscale	18 633 204	36 490 482
Compte courant LYBFC	-	-
A. Schulman Holding Europe	-	43 000 000
TOTAL	18 650 679	92 702 920

Les créances au 31 décembre 2019 sont à moins d'un an.

LBHF n'affiche pas de créance nette d'IS au 31 décembre 2019 contrairement à 2018 (du fait de la baisse des résultats fiscaux sur l'exercice).

Le solde du compte-courant d'intégration fiscale est principalement constitué de :

- De la dette d'IS 2019 des sociétés bénéficiaires pour un montant total de 72.7 M€, soit essentiellement LCF (51.3 M€), BPO (20.3 M€) et BMOI (1.0 M€).
- De la dette d'intégration fiscale 2009 de CPB (5.4 M€) et 2012 de LBSF (0.2 M€)
- Diminué des acomptes versés par les filiales en cours d'année 2019 à hauteur de 60.0 M€.

Le compte-courant LyondellBasell Finance Company est un compte-courant de trésorerie qui est créancier de 69.7 M€ au 31 décembre 2019.

3.3. Capitaux Propres

Le capital social s'élève à 701.102.960 euros au 31 décembre 2019 et est constitué de 93 729 772 actions. Les mouvements de l'exercice des capitaux propres sont analysés comme suit :

	31 décembre 2018	Affectation du	Dividendes	Acompte /	Résultat	31 décembre 2019
	€	résultat		dividendes		€
Capital social	701 102 960					701 102 960
Réserve légale	17 228 405	11 499 237	-	-	-	28 727 642
Autres réserves	-		-	-	-	-
Report à nouveau	3 374	218 485 499	(218 484 478)	(180 000 000)		(179 995 605)
Résultat de l'exercice	229 984 736	(229 984 736)			247 211 953	247 211 953
Provisions réglementées	5 769 650		-	-		5 769 650
Total capitaux propres	964 089 126	0	(218 484 478)	(180 000 000)	247 211 953	802 816 600

LyondellBasell Holdings France SAS
Exercice clos le 31 décembre 2019

Le 26 juin 2019, l'assemblée générale d'approbation des comptes a décidé de :

- l'allocation à la réserve légale de 5% du résultat de l'exercice 2018, soit 11.5 M€
- du versement de dividendes à hauteur de 28.5 M€ en complément de l'acompte sur dividendes versé en mars 2019 de 190 M€ (cf. note 1.2).

Les provisions réglementées correspondent à l'amortissement des frais d'acquisition incorporés à la valeur des titres.

Le 18 octobre 2019, l'assemblée générale a décidé de distribuer un acompte sur dividendes de 180 M€ à l'associé unique sur la base des comptes intermédiaires au 31 août 2019.

3.4 Provisions pour risques et charges

Cette rubrique s'analyse comme suit au 31 décembre 2019 :

	31 décembre 2018 €	Dotations	Reprises	31 décembre 2019 €
Provision pour perte de change	4 635	741	(4 635)	741
Autres provisions pour risques	45 388 732		(4 379 006)	41 009 726
Total	45 393 367	741	(4 383 641)	41 010 467

Autres provision pour risques

Le poste « Autres provisions pour risques » recouvre la provision pour situation nette négative de CDH au 31 décembre 2019 sur la base des capitaux propres ajustés, après provision intégrale et des titres et des prêts accordés par LBHF à CDH et CPB.

3.5 Dettes

Emprunts et dettes financières

	31 décembre 2019 €	31 décembre 2018 €
Emprunt	127 000 000	-
Interêts courus	728 133	-
Compte courant LYBFC	69 814 483	138 650 808
TOTAL	197 542 616	138 650 808

Les emprunts et dettes financières au 31 décembre 2019 sont à moins d'un an.

LyondellBasell Holdings France SAS
Exercice clos le 31 décembre 2019

La dégradation du compte courant en 2019 s'explique principalement par la distribution des 398 M€ de dividendes .

L'emprunt de 127 M€ a pour objet de financer l'acquisition des titres de A.Schulman Holding Company.

Fournisseurs et comptes rattachés

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
	€	€
Fournisseurs	65 759	26 517
Factures non Parvenues	127 028	177 050
	-	
TOTAL	192 788	203 567

Les dettes fournisseurs sont à moins d'un an.

Autres Dettes

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
	€	€
Impôts	815 338	-
	-	
TOTAL	815 338	-

Les autres dettes sont à échéance à moins d'1 an.

Le solde d'IS à régler comprend :

- le montant d'IS 2019 : 32.8 M€
- les acomptes réglés sur 2019 : (33.1 M€)
- l'IS de LFH : 0.2 M€
- l'IS de BMOI (2011-2016) : 0.9 M€.

4. AUTRES INFORMATIONS

4.1. Entités liées et entités ayant un lien de participation

Toutes les transactions avec les parties liées concernent des transactions effectuées avec des sociétés sœurs / holdings et sont conclues à des conditions normales de marché.

Les principales parties liées sont les filiales incluses dans le Groupe d'intégration fiscale (voir note 2.6) et LyondellBasell Finance Company dans le cadre de la gestion de la trésorerie.

LyondellBasell Holdings France SAS
Exercice clos le 31 décembre 2019

4.2. Commentaires sur le résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation est une perte de 0.4 M€ et se compose principalement de refacturations groupe.

4.3. Commentaires sur le résultat financier

Au 31 décembre 2019, le résultat financier s'élève à 206.3 M€ et se décompose comme suit :

	31 décembre 2019 €	31 décembre 2018 €
Dividendes reçus	229 300 387	212 006 274
Intérêts sur prêts	(702 589)	2 020 857
Variation nettes des provisions sur titres, prêts et situation nette négatives des filiales	(22 329 982)	(21 333 112)
Résultat financier	206 267 816	192 694 019

	31 décembre 2019 €	31 décembre 2018 €
Provision pour dépréciation des prêts (CPB,CDH)	(15 193 331)	(21 104 598)
Provision pour situation nette négative (CDH)	4 379 006	7 312 462
Provision pour dépréciation des titres (LBSF)	(11 534 068)	(7 538 873)
Provision pour dépréciation des titres (LBS)	18 411	(2 103)
Variation nette des provisions sur titres, prêts et situation nette négatives des filiales	(22 329 982)	(21 333 112)

Les dividendes reçus ont été versés par BPO pour 54.3 M€ et LFH pour 175 M€.

Les provisions pour dépréciations et risques financiers sur les filiales sont détaillées en notes 3.1 et 3.4.

4.4. Commentaires sur le résultat exceptionnel

La cession de Basell France laisse apparaître un résultat exceptionnel de 1.4 M€

4.5. Produit d'intégration fiscale

Le produit d'intégration fiscale de 39.9 M€ résulte de :

- la position fiscale bénéficiaire des sociétés Lyondell Chimie France pour 51.2 M€, BPO pour 20.4 M€, BMOI pour 1.1 M€ tandis que le résultat d'ensemble du groupe intégré dégage un impôt sur les sociétés de 32.8 M€.

LyondellBasell Holdings France SAS
Exercice clos le 31 décembre 2019

4.6. Situation fiscale latente

La situation fiscale latente du groupe intégré s'analyse comme suit au 31 décembre 2019 :

	31 décembre 2019 €	31 décembre 2018 €
Allègement net de la dette future d'impôt		
Déficits reportable	18 008 443	114 457 939
Allègement net (base d'impôt)	18 008 443	114 457 939
Taux d'IS	28,41%	28,92%
Allègement net	5 116 199	33 101 236

Le montant des déficits reportables du groupe d'intégration fiscale à l'ouverture s'élevait à 114 M€.

La diminution du montant des déficits en 2019 correspond à hauteur de 96 M€ à l'imputation des pertes sur le résultat fiscal 2019 ;

L'allègement net d'impôt n'est pas comptabilisé.

4.7. Dirigeants

Les rémunérations des membres des organes de direction ne sont pas communiquées, car cela reviendrait à donner des indications de rémunération individuelle.

4.8. Engagements hors bilan

La Société a signé deux lettres de confort dans le cadre de la clôture statutaire formalisant son intention de soutien à ses filiale et sous-filiale, CDH et CPB, afin de leur permettre de continuer leurs opérations pour les 12 mois à compter de la date d'arrêté des comptes.

4.9. Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice.

Implications de la crise liée au COVID-19

Les événements relatifs à la pandémie de COVID-19 survenue en décembre 2019 continuent d'évoluer et d'avoir un impact sur les marchés mondiaux. La propagation du virus a conduit les autorités à mettre en œuvre de nombreuses mesures pour tenter de contenir le virus, telles que des interdictions et des restrictions de voyage, des quarantaines, des ordonnances de mise à l'abri et des fermetures. En conséquence, les conditions économiques, y compris les prix des produits de base, ont été de plus en plus volatiles. Un grand nombre d'installations et d'employés du groupe LyondellBasell sont basés dans des zones touchées par le virus.

LyondellBasell Holdings France SAS

Exercice clos le 31 décembre 2019

En réponse à la pandémie, LyondellBasell a activé son plan d'intervention mondial. La priorité a été donnée à la santé et à la sécurité des employés, des sous-traitants et des communautés mondiales tout en maintenant la continuité des activités. Des dépenses d'investissement liées à certains projets de croissance et activités de maintenance ont été reportées.

Alors qu'une forte demande pour les polyoléfinés qui sont utilisées dans les emballages de consommation et les applications médicales est observée depuis ces derniers mois, la faible demande des marchés pour les produits industriels et durables devrait se poursuivre. Les activités de raffinage et d'oxyfuels et de produits connexes au sein du Groupe seront touchées par la baisse significative de la demande de carburants pour le transport.

L'ampleur de l'impact de la pandémie et de la baisse du prix du pétrole sur les performances opérationnelles et financières dépendra de l'évolution future, qui est incertaine et ne peut être prédite. Une période prolongée de perturbation économique pourrait avoir un impact négatif important sur les activités du Groupe, les résultats d'exploitation, l'accès aux sources de liquidités et la situation financière du Groupe.

Bien qu'il soit trop tôt pour prédire l'ampleur et la durée du ralentissement, le Groupe estime être bien placé pour faire face à cet environnement volatile et préparer l'entreprise à une éventuelle reprise de l'économie. Les disponibilités actuelles de liquidités et les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation fournissent des ressources financières suffisantes pour répondre à aux besoins en capital et à aux obligations prévues lorsqu'elles viendront à échéance.

Au cas spécifique de la société, il n'a pas été identifié à la date d'arrêté des comptes de risque significatif de pertes de valeur des titres et mali relatifs aux entités détenues. De plus, l'intégration de la société au sein du Groupe ainsi que la convention de trésorerie mise en place avec la société de financement du Groupe lui permettent de continuer son activité de holding dans de bonnes conditions tout en honorant ses obligations.

4.10. Tableau des filiales et participations

Informations financières	Capital	Capitaux propres autres que le capital social	Quote-part du capital détenu %	Valeur comptable des titres détenus		Chiffres d'affaires HT du dernier exercice	Bénéfice net ou perte du dernier exercice
Filiales et participations (KE)				Brute	Nette		
<u>1- Renseignements détaillés sur chaque titre dont la valeur brute excède 1 % du capital de la société astreinte à la publication :</u>							
<u>1. Filiales (plus de 50 % du capital détenu)</u>							
Compagnie de Distribution des Hydrocarbures	497 470	(717 835)	100%	610 243	0	79	(9 973)
Basell Polyoléfinés France	233 251	178 069	100%	497 400	497 400	1 180 167	40 276
Lyondell Chimie France	70 566	145 478	100%	154 376	154 376	922 439	95 920
A.Schulman Holdings Company	101 741	8 254	100%	127 000	127 000	-	975
LyondellBasell Services France SAS	9 515	16 034	100%	26 783	6 627	269 797	(1 054)
<u>2. Participations (10 % à 50% du capital détenu)</u>							
Néant							

LyondellBasell Holdings France SAS

**Rapport spécial du commissaire aux comptes
sur les conventions réglementées**

**(Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice
clos le 31 décembre 2019)**



Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

(Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019)

A l'associé unique
LyondellBasell France Holding SAS
Chemin départemental 54
Raffinerie de Berre
13131 Berre l'Etang Cedex

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce.

Fait à Marseille, le 30 septembre 2020

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

DocuSigned by:

C3EB4CC6858A43D...

30-09-2020 | 17:17 CEST

Didier Cavané
Associé

PricewaterhouseCoopers Audit, Les Docks-Atrium 10.1, 10, place de la Joliette 13567 Marseille Cedex 2
Téléphone: +33 (0)4 91 99 30 00, Fax: +33 (0)4 91 99 30 31, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

LyondellBasell Holdings France SAS

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2019)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2019)

A l'Associé unique
LyondellBasell Holdings France SAS
Chemin Départemental 54
Raffinerie de Berre
13130 Berre l'Etang.

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société LyondellBasell France Holding SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le président le 11 septembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 4.9 de l'annexe des comptes annuels « Implications de la crise liée au Covid-19 » qui expose les incidences de la crise Covid-19 sur l'activité et la situation financière de la société.

PricewaterhouseCoopers Audit, Les Docks-Atrium 10.1, 10, place de la Joliette 13567 Marseille Cedex 2
Téléphone: +33 (0)4 91 99 30 00, Fax: +33 (0)4 91 99 30 31, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

LyondellBasell Holdings France SAS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019 - Page 2

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Estimations comptables

Votre société constitue des provisions pour dépréciation des participations lorsque la valeur actuelle des participations est inférieure à la valeur d'acquisition ou d'apport, tel que décrit en notes 3.1., 3.4 et 4.3 de l'annexe.

Sur la base des éléments disponibles à ce jour et dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président arrêté le 11 septembre 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'associé unique appelé à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

LyondellBasell Holdings France SAS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019 - Page 3

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

LyondellBasell Holdings France SAS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019 - Page 4

En application de la loi, nous vous signalons par ailleurs qu'en raison de la réception tardive de certains documents, nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais statutaires.

Fait à Marseille, le 30 septembre 2020

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

DocuSigned by:
 **Didier Cavanil**
C3EB4CC6858A43D...

30-09-2020 | 17:17 CEST

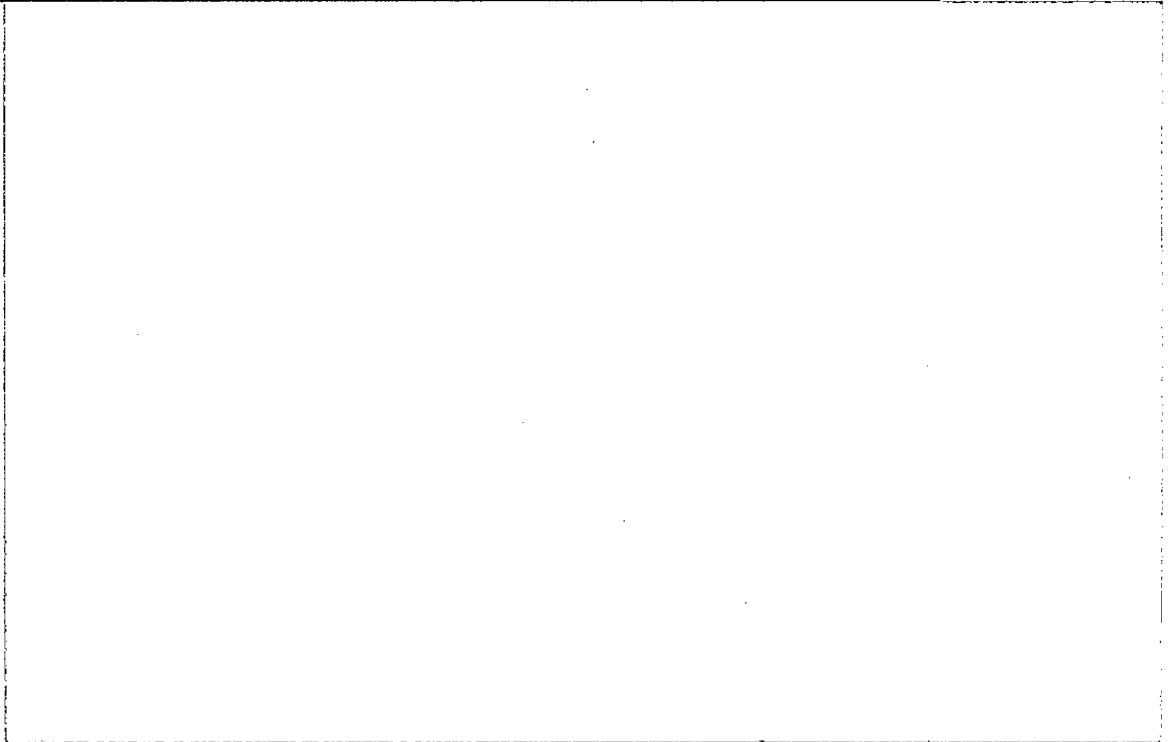
Didier Cavanil
Associé



**LYONDELLBASELL HOLDINGS
FRANCE**

**CHEMIN DEPARTEMENTAL 54
13131 BERRE L ETANG CEDEX**

Comptes au 31/12/2019



LYONDELLBASELL HOLDINGS FRANCE SAS

Société par actions simplifiée au capital de €. 701.102.960
Siège social : Raffinerie de Berre, Chemin Départemental 54, 13130 Berre l'Etang
417 491 982 RCS Salon de Provence

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT **AUX DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE** **EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2020**

- APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019 -

Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, je vous présente ce rapport afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de votre société LyondellBasell Holdings France SAS durant l'exercice clos le 31 décembre 2019, d'examiner les comptes de cet exercice et de soumettre à votre approbation l'affectation du résultat de celui-ci.

Tous les documents sociaux, comptes, rapports ou autres documents et renseignements s'y rapportant vous ont été communiqués ou mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales, réglementaires et statutaires.

Ceci étant précisé, je vous expose ce qui suit :

I. ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

LyondellBasell Holdings France SAS (la « Société » ou « LBHF ») est une société Holding dont l'activité se concentre sur le financement et la gestion de titres de participation dans des sociétés de production et de commercialisation d'Ethylène, de Polyéthylène, de Polypropylène, d'Oxyde de propylène, d'Oxyfuels. Ses participations exercent principalement leurs activités en France.

Les revenus de LyondellBasell Holdings France SAS proviennent des dividendes distribués par ses participations et du remboursement de prestations de services engagées au bénéfice de sociétés du groupe LyondellBasell.

Au 31 décembre 2019, la société ne compte aucun salarié.

Versement de dividendes

En mars 2019, la société a procédé au versement d'un acompte sur dividendes de 190 M€, au titre de l'exercice 2018, complété lors de l'assemblée générale d'approbation des comptes par le versement d'un complément de 28.5 M€ au titre de l'exercice 2018.

En 2019, la société a perçu des dividendes de Lyondell Holdings France à hauteur de 175 M€ avant opération de TUP (cf. ci-après) et Basell Polyoléfines France à hauteur de 54 M€.

En octobre 2019, la société a procédé au versement d'un acompte sur dividende au titre de l'exercice 2019 d'un montant de 180 M€.

Cession des titres de Basell France

En mai 2019, les titres de la société Basell France ont été cédés à Basell Sales and Marketing (BSM) à hauteur de 1.5 M€. Cette cession entre dans le cadre d'un projet européen de réorganisation des activités commerciales au sein de succursales de BSM qui opèrent dès lors en lieu et place des agents.

Transmissions universelles de patrimoine

Au 1^{er} novembre 2019, les sociétés Lyondell Holdings France (LFH) et LyondellBasell Syrma (LBS) ont été fusionnées dans LBHF par transmission universelle de patrimoine (TUP). Au travers de la TUP de LFH, LBHF détient désormais directement 100% des titres de LCF pour 154 M€. La TUP a généré la constatation d'un mali technique de 238 M€. La TUP de LBS (coquille vide) a généré un vrai mali d'un montant non significatif.

II. ACTIVITE DEPUIS LE DEBUT DE L'EXERCICE EN COURS ET EVOLUTION PREVISIBLE

En 2020, la société poursuivra ses opérations de holding comme en 2019.

Implications de la crise liée au COVID-19

Les événements relatifs à la pandémie de COVID-19 survenue en décembre 2019 continuent d'évoluer et d'avoir un impact sur les marchés mondiaux. La propagation du virus a conduit les autorités à mettre en œuvre de nombreuses mesures pour tenter de contenir le virus, telles que des interdictions et des restrictions de voyage, des quarantaines, des ordonnances de mise à l'abri et des fermetures. En conséquence, les conditions économiques, y compris les prix des produits de base, ont été de plus en plus volatiles. Un grand nombre d'installations et d'employés du groupe LyondellBasell sont basés dans des zones touchées par le virus.

En réponse à la pandémie, LyondellBasell a activé son plan d'intervention mondial. La priorité a été donnée à la santé et à la sécurité des employés, des sous-traitants et des communautés mondiales tout en maintenant la continuité des activités. Des dépenses d'investissement liées à certains projets de croissance et activités de maintenance ont été reportées.

Alors qu'une forte demande pour les polyoléfinés qui sont utilisées dans les emballages de consommation et les applications médicales est observée depuis ces derniers mois, la faible demande des marchés pour les produits industriels et durables devrait se poursuivre. Les activités de raffinage et d'oxyfuels et de produits connexes au sein du Groupe seront touchées par la baisse significative de la demande de carburants pour le transport.

L'ampleur de l'impact de la pandémie et de la baisse du prix du pétrole sur les performances opérationnelles et financières dépendra de l'évolution future, qui est incertaine et ne peut être prédite. Une période prolongée de perturbation économique pourrait avoir un impact négatif important sur les activités du Groupe, les résultats d'exploitation, l'accès aux sources de liquidités et la situation financière du Groupe.

Bien qu'il soit trop tôt pour prédire l'ampleur et la durée du ralentissement, le Groupe estime être bien placé pour faire face à cet environnement volatile et préparer l'entreprise à une éventuelle reprise de l'économie. Les disponibilités actuelles de liquidités et les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation fournissent des ressources financières suffisantes pour répondre à aux besoins en capital et à aux obligations prévues lorsqu'elles viendront à échéance.

Au cas spécifique de la société, il n'a pas été identifié à la date d'arrêté des comptes de risque

significatif de pertes de valeur des titres et mali relatifs aux entités détenues. De plus, l'intégration de la société au sein du Groupe ainsi que la convention de trésorerie mise en place avec la société de financement du Groupe lui permettent de continuer son activité de holding dans de bonnes conditions tout en honorant ses obligations.

III. DEPENSES ET CHARGES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, je vous demanderai de constater qu'il n'a pas été réalisé de dépenses visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

IV. FILIALES ET PARTICIPATIONS

Les filiales de LBHF ont pour activité principale la production et la commercialisation d'Ethylène et de Polyoléfines.

Au 31 décembre 2019, LBHF possède les participations suivantes :

(i.) 100% des titres de la société Compagnie de Distribution des Hydrocarbures

La Compagnie de Distribution des Hydrocarbures (CDH) est une Société par Actions Simplifiée au capital de 497 470 000 euros, soit 31 091 875 actions, d'une valeur nominale de 16 euros par action.

Jusqu'en janvier 2012, date de la mise sous cocon de la raffinerie de Berre, la Compagnie de Distribution des Hydrocarbures avait pour activités la production et la distribution de produits pétroliers :

- La Société était propriétaire de toutes les matières premières et produits intermédiaires nécessaires à la fabrication ainsi que des produits finis hydrocarbures ;
- La production était opérée par l'intermédiaire de sa filiale, la Compagnie Pétrochimique de Berre SAS (CPB), détenue à 100%, qui exploitait les unités de production présentes sur le site de Berre l'Etang, i.e. la raffinerie et la logistique associée.

Après l'arrêt de la raffinerie en janvier 2012 suivi de sa mise sous cocon et de son arrêt définitif notifié le 7 novembre 2014, la Compagnie de Distribution des Hydrocarbures a exercé une activité de mise à disposition de capacité de stockage pour des confrères et clients.

Cette activité a pris fin courant 2015 avec la restitution des dépôts constitués lors de la mise en place des contrats.

L'activité résiduelle est représentée par la remise en état (décontamination) du dépôt de Valence, jusqu'à sa cession en décembre 2017, l'entretien du dépôt de la Grande Bastide et du dépôt de Lyon.

Au 31 décembre 2019, la Compagnie de Distribution des Hydrocarbures est toujours actionnaire dans la Société des Stockages Pétroliers du Rhône S.A (SPR) à hauteur de 33.34% du capital et dans la Compagnie Pétrochimique de Berre à hauteur de 100%.

A la clôture 2019, la société a enregistré les résultats suivants :

Chiffre d'affaires :	€.	78 645
Résultat d'exploitation :	€.	913 866
Résultat financier :	€.	(10 886 496)

Résultat Net Comptable :.....€. (9 972 630)

Effectifs au 31.12.2019 :..... 0 personne.

Au 31 décembre 2008, la Compagnie de Distribution des Hydrocarbures avait procédé à la dépréciation de ses actifs opérationnels à long terme et des titres de participations de la Compagnie Pétrochimique de Berre. Ces dépréciations sont maintenues au 31 décembre 2019 compte tenu du contexte décrit ci-dessus.

LBHF a signé deux lettres de confort dans le cadre de la clôture statutaire formalisant son intention de soutien à ses filiale et sous-filiale, CDH et CPB, afin de leur permettre de continuer leurs opérations pour les 12 mois à compter de la date d'arrêté des comptes.

(ii.) 100% des titres de la société Basell Polyoléfines France

Basell Polyoléfines France (BPO) a pour activité la production et la commercialisation des principaux produits suivants : polypropylène, polyéthylène, di-isobutylène et butadiène.

A la clôture 2019, la société BPO a enregistré les résultats suivants :

Chiffre d'affaires :.....€. 1 180 167 446

Résultat d'exploitation :.....€. 64 835 886

Résultat Net Comptable :.....€. 40 275 657

Effectifs au 31.12.2019 :..... 387 personnes.

Les performances économiques attendues sur l'exercice 2019 sont comparables à celles de l'exercice 2018 hors impact de la crise COVID-19.

(iii.) 100% des titres LyondellBasell Services France

LyondellBasell Services France (LBSF) était jusqu'au 31 octobre 2012 une entité sans activité. Depuis le 1^{er} novembre 2012, suite à l'apport partiel d'actifs réalisé en sa faveur par la société Compagnie Pétrochimique de Berre (CPB), elle exerce une activité de prestations de services aux fins d'opérer les unités détenues par les sociétés tierces du site de Berre (Infinéum, Kraton, KemOne) dans la continuité des contrats de prestations de services (SUMFs) apportés par CPB. Le contrat d'opération entre LBSF et Kraton a été renégocié en décembre 2017 (voir § 1.3 de l'annexe aux comptes annuels).

Elle fournit également des prestations de services partagés sur le site de Berre (sécurité, maintenance, fournitures d'utilités,...).

Sur l'exercice 2016, un mécanisme de subvention d'équilibrage entre LBSF et BPO a été mis en place au titre des avantages économiques retirés par BPO de l'exercice des contrats tiers par LBSF. Dans cette perspective, BPO s'engage à compenser les pertes opérationnelles récurrentes de LBSF selon les termes de la subvention d'équilibrage signée entre les parties et applicable à compter de l'exercice clos au 31 décembre 2016. Au titre des pertes encourues sur l'exercice 2019, BPO a octroyé à LBSF une subvention de 16.7 M€.

A la clôture 2019, la société a enregistré les résultats suivants :

Chiffre d'affaires :.....€. 269 797 066

Résultat d'exploitation :.....€.	70 238
Résultat Net Comptable :.....€.	(1 053 871)
Effectifs au 31.12.2019 :.....	593 personnes

La société continue en 2019 l'activité apportée au 1^{er} novembre 2012.

Les tendances de l'activité sur le 1^{er} semestre 2019 sont comparables à l'activité 2018 hors impact de la crise COVID 19

(iv.) 100% des titres de Lyondell Chimie France

Lyondell Chimie France (LCF) a pour activité la production et la commercialisation des principaux produits suivants : oxyde de propylène et oxyfuels.

A la clôture 2019, la société LCF a enregistré les résultats suivants :

Chiffre d'affaires :.....€.	921 470 547
Résultat d'exploitation :.....€.	158 116 658
Résultat Net Comptable :.....€.	95 919 768
Effectifs au 31.12.2019 :.....	303 personnes.

Les performances économiques attendues sur l'exercice 2019 sont comparables à celles de l'exercice 2018 hors impact de la crise COVID 19

Dépréciation des titres de participation

Les titres de la Compagnie de Distribution des Hydrocarbures (CDH) avaient été intégralement dépréciés au 31 décembre 2011 du fait de la mise sous cocon de la raffinerie.

Les capitaux propres de CDH demeurant négatifs et s'établissant à (220) M€ au 31 décembre 2019 ((210) M€ au 31 décembre 2018), la provision pour risque a été ajustée à due concurrence après neutralisation de la provision pour dépréciation des prêts de crédit revolving et prise en compte de la fiscalité latente.

Les titres LBSF ont été dépréciés sur la base des capitaux propres ajustés des écarts actuariels non reconnus sur les engagements de départs en retraites et de la fiscalité latente.

Les provisions relatives aux actifs financiers sont détaillées en notes 3.1, 3.4 et 4.3 de l'annexe aux états financier au 31 décembre 2018.

V. ETABLISSEMENTS SECONDAIRES - SUCCURSALES

Conformément à l'article L. 232-1 du Code de Commerce nous vous informons que la Société ne dispose d'aucun établissement secondaire.

VI. ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

La société n'a eu aucune activité en matière de recherche et développement au cours de l'exercice 2019.

VII. INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL

Au 31 décembre 2019, la société Basell Germany Holdings GmbH, société de droit allemand, dont le siège est situé Brühler Str. 60, 50389 Wesseling, Allemagne, détient 100% du capital de la société.

VIII. DECOMPOSITION DES SOLDES FOURNISSEURS ET CLIENTS

Dans le cadre de l'article 441-6-1 du Code de commerce et de l'article D 441-4 du même Code modifié par les décrets n° 2015-1553 du 27 novembre 2015 et n° 2017-350 du 20 mars 2017 (obligation faite aux sociétés dont les comptes annuels sont certifiés par un commissaire aux comptes de publier des informations sur les délais de paiement de leurs fournisseurs et de leurs clients), vous trouverez ci-après :

1. le tableau de décomposition des soldes fournisseurs au 31 décembre 2019 et 31 décembre 2018 (en euros)

	Factures reçues non réglées à la date de clôture dont le terme est échu						31 décembre 2017					
	Terme non échu	Echu de 1 à 30 jours	Echu de 31 à 60 jours	Echu de 61 à 90 jours	Echu à plus de 90 jours	TOTAL	Terme non échu	Echu de 1 à 30 jours	Echu de 31 à 60 jours	Echu de 61 à 90 jours	Echu à plus de 90 jours	TOTAL
Nombre de factures concernées	2	0	0	0	0	2	2	0	0	0	0	2
Montant TTC	-26 517 €	0 €	0 €	0 €	0 €	-26 517 €	-38 840,24	0 €	0 €	0 €	0 €	-38 840,24
Montant HT	-22 098 €	0 €	0 €	0 €	0 €	-22 098 €	-32 366,87	0 €	0 €	0 €	0 €	-32 366,87
Pourcentage du montant total des achats et acquisitions d'immobilisations de l'exercice HT	4,44%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	4,44%	7,02%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	7,02%

2. le tableau de décomposition des soldes clients au 31 décembre 2019 et 31 décembre 2018 (en euros)

	Factures émises non réglées à la date de clôture dont le terme est échu						31 décembre 2018					
	Terme non échu	Echu de 1 à 30 jours	Echu de 31 à 60 jours	Echu de 61 à 90 jours	Echu à plus de 90 jours	TOTAL	Terme non échu	Echu de 1 à 30 jours	Echu de 31 à 60 jours	Echu de 61 à 90 jours	Echu à plus de 90 jours	TOTAL
Nombre de factures concernées	2,00	0	0	0	0	2,00	0	0	0	0	0	0
Montant TTC	92 988 €	0 €	0 €	0 €	0 €	92 988 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Montant HT	77 490 €	0 €	0 €	0 €	0 €	77 490 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Pourcentage du montant total des ventes de l'exercice HT	100%	0%	0%	0%	0%	100%	0%	0%	0%	0%	0%	15%

IX. PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Examen des comptes et résultats

Je vais vous présenter plus en détail le compte de résultat, le bilan et les annexes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 que je sou mets à votre approbation, et qui ont été établis selon les mêmes formes que les exercices précédents.

Les règles et méthodes comptables retenues sont présentées dans la note 2 de l'annexe.

Votre commissaire aux comptes vous donnera à leur sujet toutes les informations requises dans son rapport sur les comptes annuels qui sera lu dans quelques instants

Présentation des comptes annuels

Le compte de résultat de l'exercice fait apparaître ce qui suit :

Les produits d'exploitation ont atteint au total	€.	82.127
Les charges d'exploitation ont atteint au total	€.	(460 504)
Le résultat d'exploitation s'établit en conséquence à	€.	(378 377)
contre €. (499.065) pour l'exercice précédent		
Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte d'un résultat financier de	€	206 267 816
il s'établit à	€	205 889 439
contre €. (192.194.955) pour l'exercice précédent		
Après prise en compte d'un résultat exceptionnel de	€.	1 453 854
Et la prise en compte d'un produit d'intégration fiscale de	€.	39 868 660
L'exercice clos le 31 décembre 2019 se traduit par un bénéfice de	€.	247 211 953
contre un bénéfice de €. 229.984.736 pour l'exercice précédent.		

Proposition d'affectation du résultat

Je vous propose de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) tels qu'ils vous ont été présentés et qui font ressortir un profit de €. 247 211 953.

Nous vous rappelons que dans sa décision du 18 Octobre 2019, conformément aux dispositions des articles L232-12 al 2 et R.232-17 du Code de commerce, le Président de votre Société a décidé la distribution d'un acompte sur dividendes d'un montant de 180 000 000 €. Votre commissaire aux comptes avait établi un rapport à cette date attestant que le bénéfice net de l'exercice en cours permettait la mise en paiement d'un acompte de ce montant.

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 font apparaître un report à nouveau de €. (179 995 606) euros, représentant l'acompte sur dividendes à hauteur de €. 180 000 000 mis en paiement le 18 octobre 2019. En conséquence, je vous propose d'affecter le bénéfice de l'exercice, sous déduction de l'acompte sur dividendes, de 180 000 000 euros mis en paiement le 18 octobre 2019, comme suit :

- Doter la réserve légale à concurrence de 5% du résultat bénéficiaire de l'exercice, soit la somme de €. 12 360 598
- Distribuer la somme de €. 54 850 000 au titre de dividendes, soit un dividende par action de € 0,5852
- Allouer le solde au report à nouveau, €. 5 749.

A l'issue de cette affectation, le report à nouveau sera créditeur de €. 5 749 et les capitaux propres seront positifs à €. 747 966 600, satisfaisant toujours aux obligations légales et statutaires.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé les montants distribués en dividendes au titre des trois derniers exercices :

Exercice au titre duquel les dividendes sont distribués	Dividendes distribués	Dividendes éligibles à la réfaction de 40%	Dividendes non éligibles à la réfaction de 40%
31/12/2018	218 848 478 €	-	218 848 478 €
31/12/2017	229 422 241 €	-	229 422 241 €
31/12/2016	0 €	-	0 €

X. CONVENTIONS REGLEMENTEES

Aucune convention dite « réglementée » au sens de l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue ni ne s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

XI. MANDATS SOCIAUX ET DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Je vous informe qu'aucun des mandats sociaux ni des Commissaires aux comptes n'arrive à expiration à l'issue des délibérations de l'associé unique appelé à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

XII. DECISIONS A L'ORDRE DU JOUR

Je vous précise que figurent donc à l'ordre du jour les décisions suivantes:

- Approbation des Comptes annuels sur l'exercice clos le 31 décembre 2019 et des Rapports - Quitus aux Dirigeants - Approbation des charges non déductibles ;
- Affectation du résultat ;
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de Commerce ; Approbation du Rapport spécial du commissaire aux comptes ;
- Pouvoir pour les formalités.

* * *

Je suis à votre disposition pour répondre à toute question que vous voudrez bien me poser, puis les différentes décisions figurant à l'ordre du jour seront mises aux voix.

Richard ROUDEIX
Président

DocuSigned by:
Roudeix, Richard
31ED5E3F4D3C4FD...

Greffes Tribunal de Commerce

Salon-de-Provence

Dépôt N° 280/4147

LYONDELLBASELL HOLDINGS FRANCE SAS

Société par actions simplifiée au capital de €. 701.102.960

Siège social : Raffinerie de Berre, Chemin Départemental 54, 13130 Berre l'Etang
417 491 982 RCS Salon de Provence

PROCÈS-VERBAL
DES DECISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2020

MINUTES OF DECISIONS
OF THE SOLE SHAREHOLDER
30 SEPTEMBER 2020

- APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019 -
- APPROVAL OF THE FINANCIAL STATEMENTS OF THE YEAR ENDED 31 OF DECEMBER, 2019 -

L'an deux mille vingt,
Le 30 septembre,
A 12 heures,

On 30 of September, 2020,
at 12:00 pm

L'Associé unique de la société LYONDELLBASELL HOLDINGS FRANCE SAS (ci-après la "*Société*"),
The sole shareholder of Lyondellbasell Holdings France SAS (hereinafter the "Company"),

La société BASELL GERMANY HOLDINGS GMBH, société de droit allemand, dont le siège est situé Brühler Str. 60, 50389 Wesseling, Allemagne, représentée par M. Ronald Mulders (ci-après l' "*Associé unique*"),
Basell Germany Holdings GmbH, a company incorporated under German law, having its registered office at Brühler Str. 60, 50389 Wesseling, Germany (hereinafter the "Sole Shareholder"), duly represented by Ronald Mulders,

Après avoir pris connaissance:
Having acknowledged:

- des Comptes annuels sur l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
The annual accounts for the year ended 31 December 2019;
- du Rapport de gestion du Président ;
The Management Report;
- du Rapport du Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels ;
The Statutory Auditor's Report;
- du rapport du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées ;
Report on regulated agreements ;
- du texte des décisions soumises au vote de l'Associé unique.
The Project Resolutions.

A pris les décisions suivantes, sur convocation régulière du Président, sur l'ordre du jour suivant:
Made the following decisions upon invitation of the President, on the following agenda:

- Approbation des Comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et des Rapports - Quitus aux Dirigeants - Approbation des charges non déductibles ;
Approval of the annual accounts for the year ended 31 December 2019 and Reports - discharge of the President - approval of non-deductible expenses;
- Affectation du résultat ;
Allocation of results ;
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce – Approbation du Rapport spécial du commissaire aux comptes ;
Agreements referred to in Article L. 227-10 of the French Commercial Code ;
- Pouvoir pour les formalités.
Powers for the formalities.

La société PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT, Commissaire aux Comptes titulaire, régulièrement convoquée, est présente en la personne de M. Didier Cavanié.
The Statutory Auditor of the Company, PricewaterhouseCoopers Audit, duly invited, is present and represented by Mr. Didier Cavanié.

PREMIERE DECISION

- Approbation des Comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et des Rapports - Quitus aux Dirigeants - Approbation des charges non déductibles -

FIRST DECISION

- Approval of the annual accounts for the year ended 31 December 2019 and Reports - discharge of the President - approval of non-deductible expenses-

L'Associé unique, après lecture et présentation du:
The Sole Shareholder, after having read the:

- Rapport de gestion du Président sur l'activité et la situation de la Société pendant l'exercice clos au 31 décembre 2019 et sur les comptes arrêtés à cette date;
Management Report regarding the activities and situation of the Company during the year ended 31 December 2019 and the annual accounts for this period;
- du Rapport sur les comptes annuels 2019 du Commissaire aux comptes.
the Statutory Auditor's Report on the annual accounts for 2019.

Approuve le bilan, le compte de résultat et les Rapports, tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.
Approves the balance sheet, the income statement and reports as they have been presented as well as the transactions reflected in these annual accounts and summarized in the reports.

En conséquence, l'Associé unique donne quitus aux Dirigeants pour l'exécution de leur mandat pendant l'exercice écoulé,

Consequently, the Sole Shareholder grants discharge to the Management for the execution of their mandate during the past financial year.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, n'a pas été réalisé de dépenses visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

In compliance with the provisions of Article 223 of the French Tax Code, no expense not included in the deductible charges in the sense of Article 39-4 of the General Tax Code was recorded.

DEUXIEME DECISION

- Affectation du résultat -

SECOND DECISION

- Allocation of results -

L'Associé unique constate que les résultats de l'exercice font apparaître un bénéfice de € 247 211 953 (deux cent quarante-sept millions deux cent onze mille neuf cent cinquante-trois euros).

The Sole Shareholder observes that the results for the year show a profit of € 247 211 953 (two hundred and forty seven millions two hundred and eleven thousands nine hundred and fifty three euros).

Nous vous rappelons que dans sa décision du 18 octobre 2019, conformément aux dispositions des articles L232-12 al 2 et R.232-17 du Code de commerce, le Président de votre Société a décidé la distribution d'un acompte sur dividendes d'un montant de 180.000.000 €. Votre commissaire aux comptes avait établi un rapport à cette date attestant que le bénéfice net de l'exercice en cours permettait la mise en paiement d'un acompte de ce montant.

We remind you that in his decision of October 18, 2019 in accordance with articles L232-12 al 2 and R.232-17 of Commercial code, the President of the company has decided the distribution of an interim dividend of €. 180.000.000. Your statutory auditors have issued a report at that date testifying that the net result of the ongoing year allowed the payment of a dividend for such amount.

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 font apparaître un report à nouveau de €. (179 995 606) euros, représentant l'acompte sur dividendes à hauteur de €. 180 000 000 mis en paiement le 18 octobre 2019. En conséquence, je vous propose d'affecter le bénéfice de l'exercice, sous déduction de l'acompte sur dividendes, de 179 995 606 euros mis en paiement le 18 octobre 2019, comme suit :

The accounts for the year ended December 31, 2019 show a "retained earnings" of euros. (179,995,606) euros, representing the interim dividend of euros. 180,000,000 paid on October 18, 2019. Accordingly, it is proposed to allocate the profit of the year, deducted from the dividend deposit, of 180 000 000 euros paid on October 18, 2019, as follows:

- Doter la réserve légale à concurrence de 5% du résultat bénéficiaire de l'exercice, soit la somme de €. 12 360 598
To allocate to the « Legal Reserve » 5% of the result € 12 360 598
- Distribuer la somme de €. 54 850 000 au titre de dividendes, soit un dividende par action de € 0,5852
To distribute the amount of €. 54 850 000 representing the amount of € 0.5852 per share.
- Allouer le solde au report à nouveau, €. 5 749.
Allocated to "retained earnings" the balance of € 5 749

A l’issue de cette affectation, le report à nouveau sera créateur de €. 5 749 et les capitaux propres seront positifs à €. 747 966 600, satisfaisant toujours aux obligations légales et statutaires.

After allocation of the result, the retained earnings would have a credit balance of €. 5 749 and the equity of the Company would amount to € 747.966.600 and would still satisfy the legal and statutory obligations.

Conformément aux dispositions de l’article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé ci-dessous le montant versé à titre de dividendes au cours des trois derniers exercices :

In accordance with the article 243 of the French General Tax Code (CGI), the following dividends have been distributed for the three previous financial years:

Exercice au titre duquel les dividendes sont distribués	Dividendes distribués	Dividendes éligibles à la réfaction de 40%	Dividendes non éligibles à la réfaction de 40%
31/12/2018	218 848 478 €	-	218 848 478 €
31/12/2017	229 422 241 €	-	229 422 241 €
31/12/2016	0 €	-	0 €

TROISIEME DECISION

- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce –

THIRD DECISION

Agreements referred to in Article L. 227-10 of the French Commercial Code

L'Associé unique approuve le rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

The Sole Shareholder approves the agreements referred to in Article L. 227-10 of the French Commercial Code; they will be entered in the Register of Decisions.

QUATRIEME DECISION

-Pouvoirs pour les formalités-

FOURTH DECISION

-Powers for the formalities-

L’Associé unique confère tous pouvoirs à un salarié résidant en France, Lori Tchoboian, ou Alexandre Piret ou au porteur d’un original, d’une copie ou un extrait des présentes, à l’effet d’effectuer toutes formalités légales, de publicité et de dépôt requises par les présentes.

The Sole Shareholder grants all powers to an employee based in France, Mrs. Lori Tchoboian or Mr. Alexandre Piret or to the bearer of an original, a copy or an extract thereof, required for arranging the formalities and publications related to this meeting.

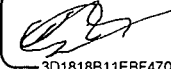
* * *

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.
Without any further matter to discuss, the meeting is adjourned.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par
l'Associé unique.
*After reading the above stated, the resolutions adopted have been transcribed into minutes and signed
by the Sole Shareholder*

BASELL GERMANY HOLDINGS GMBH

Associé unique
Représentée par M. Ronald
Mulders

DocuSigned by:

3D1818B11EBF470...